

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le 30 Juin à 18h s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Redoules, Sylvia Jouhanneau, Roger Bourhoven, Frédérique Boret, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier

Absents excusés Sylvia Goulding, Rémy Soullignac

Absent

Convocation du 24/6/2015

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 Avril 2015 à l'unanimité, et validation

II – Avis consultatif du conseil municipal sur le passage en régie directe du SIAEP pour le service d'assainissement.

Jérôme Bonafous procède à la lecture du courrier de la SIAEP aux communes adhérentes.

Les contrats de délégation avec la SAUR s'achevant, le conseil syndical s'interroge sur leur renouvellement ou sur une gestion en régie directe. Cette interrogation ne concerne que l'assainissement, les membres du SIAEP étant majoritairement défavorables à la mise en régie du service d'eau potable dont les coûts seraient trop importants (étude, investissements, frais de fonctionnement).

En revanche, le syndicat envisage la possibilité d'une régie directe, sans qu'il soit nécessaire de réaliser une étude préalable, pour la partie assainissement.

L'assemblée regrette une absence d'éléments qui lui permettraient de décider (initiatives - contacts pris auprès d'autres syndicats - organisation afin d'assurer ce même service assainissement).

Le conseil décide à l'unanimité que ce passage en régie directe nécessite une étude, son coût étant relatif.

VOTE : POUR 9 ABSENTS 2

Un courrier réponse est rédigé afin de réclamer une étude.

III – Modification de la délibération 2015-06 du 24/02/2015 relative à l'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) au personnel non titulaire

Il s'agit de préciser le coefficient multiplicateur, soit 3,695, qui ne figurait pas dans la délibération.

VOTE : POUR 9 ABSENTS 2

IV – Questions diverses

Réfection de la rue principale et pose du réseau pluvial

Jérôme Bonafous donne l'avancée du dossier, faisant état de la confirmation de chaque subvention.

Roger Bourhoven informe l'assemblée des résultats de l'appel d'offre pour lequel 5 entreprises ont répondu et remet à chacun un tableau permettant la lecture comparée des devis tant au niveau du prix que de la valeur technique.

Les trois entreprises les mieux disantes seront reçues afin d'affiner leurs propositions et d'adjoindre des échantillons de pierre naturelles

Il ressort de ces résultats qu'une marge de manœuvre pourrait être mise à profit (pavage au lieu du béton désactivé, implantation d'une citerne plus grande ou autres).

Daniel Hobmaier expose la partie financière : contacts pris avec la Trésorière et avec les banques. Il fait une analyse comparée des possibilités qui s'offrent à la commune en matière de crédit, évoquant les dates les plus favorables au démarrage de l'emprunt. Une demande auprès d'autres organismes bancaires est en cours.

Jérôme Bonafous reprend la parole au sujet de la pose des panneaux indiquant La Récréation pour lesquels la commune a fait l'achat des mâts dont elle reste propriétaire, puis il informe l'assemblée de la visite prochaine de la Commission des Villages Fleuris : 17 Juillet. Les derniers échanges portent sur l'équipement d'un défibrillateur par la commune ainsi que sur les séances de formation qui vont s'organiser et sur l'éventualité d'un élargissement de cet équipement aux hameaux les plus importants de la commune.